



RAPPORT DU MAIRE

Chers citoyennes et citoyens de la Municipalité de Saint-Édouard,

Chaque année, la Municipalité de Saint-Édouard dresse le rapport financier de son exercice qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous faire part des principaux faits saillants de ce rapport qui confirme la santé financière de notre municipalité.

Le rapport financier de la municipalité au 31 décembre 2019 a par ailleurs été vérifié par un vérificateur externe et son rapport démontre que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité.

Tout d'abord, il faut préciser que grâce à une gestion rigoureuse, la municipalité a enregistré un excédent d'exercice de 239 k\$ en 2019, ce qui représente 11,3 % du budget voté de 2,1 M\$.

Ce surplus s'explique principalement par trois facteurs :

- 1. des revenus de droits de mutation supplémentaires de 45 k\$ supérieurs aux prévisions;*
- 2. de la vente d'actifs pour 25 k\$;*
- 3. d'une économie des dépenses et des revenus supplémentaires de fonctionnement de 169 k\$;*

Grâce à cet excédent d'exercice, nous renflouerons les crédits budgétaires dans l'excédent de fonctionnement non affecté ce qui permettra à la municipalité d'atteindre notre cible de saine gestion financière de 25% du budget annuel. De plus, l'économie d'environ 40 k\$ des dépenses budgétées reliées aux activités égouts sera conservée dans un poste isolé d'excédent de fonctionnement affecté pour des travaux d'égouts respectant ainsi le concept utilisateur-payeur du secteur urbain.

D'autre part, des investissements de plus de 350 k\$ ont été réalisés en 2019, dont la réfection des accotements de la rue Principale et du rang de l'Église, l'acquisition d'une chargeuse rétro excavatrice, la finalisation de l'installation d'un débitmètre à l'usine d'épuration et l'aménagement de nos parcs et espaces verts.

La gestion rigoureuse des dépenses, les investissements durables, le souci du contrôle de la dette, voilà autant d'éléments qui nous permettent d'améliorer les services aux citoyens et d'investir dans nos services et nos infrastructures, tout en offrant une fiscalité compétitive.

Soyez assurés que nous poursuivrons le travail afin d'optimiser les ressources de la municipalité pour que chaque citoyen de Saint-Édouard en bénéficie. La municipalité de Saint-Édouard va bien et continuera d'aller bien dans les prochaines années.



Ronald Lécuyer, maire